



TOURNOI DES JEUNES – COUPE DE L'AVENIR – COUPE WALLONIE-BRUXELLES
LE SAMEDI 26 NOVEMBRE 2016
ATHENEE ROYALE DE GEMBOUX – RUE DOCQ, 26 – 5030 GEMBOUX



HORAIRES

| COMPÉTITION | CATÉGORIE | APPEL | SCRATCH | DEBUT |
|-------------------------------|---------------------|--------------|----------------|--------------|
| Coupe Wallonie-Bruxelles | Fleuret Garçons U17 | 9h00 | 9h15 | 9h30 |
| Coupe de l'Avenir | Fleuret Garçons U14 | 9h00 | 9h15 | 9h30 |
| Tournoi des jeunes par équipe | Fleuret Mixte U12 | 9h15 | 9h30 | 9h45 |
| Tournoi des jeunes | Fleuret Mixte U10 | 10h30 | 10h45 | 11h00 |
| Coupe de l'Avenir | Fleuret Filles U14 | 10h30 | 10h45 | 11h00 |
| Coupe Wallonie-Bruxelles | Fleuret Filles U17 | 10h30 | 10h45 | 11h00 |

Vente et réparation de matériels sur place.
Petite restauration.

REGLEMENT DES COMPETITIONS

- 1) L'épreuve est ouverte à tous les tireurs et tireuses belges et étrangers en possession d'une licence pour la saison 2016-2017.
- 2) Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident ou de vol.
- 3) **ARBITRAGE** : A partir du 4ème tireur inscrit à une arme ou pour un total de 6 tireurs inscrits dans les différentes armes lors de la même journée, les cercles participant sont tenus de mettre un arbitre reconnu à la disposition de l'organisateur. A partir du 9ème tireur inscrit un second arbitre est requis. 1 arbitre est requis pour une ou deux équipes inscrites dans la même arme. À partir de la 3ème équipe dans la même arme, un deuxième arbitre est obligatoire. A défaut, une amende de 100€ sera réclamée par arbitre manquant.
- 4) Le droit d'engagement est de 12€ et sera perçu dès l'arrivée des tireurs.

Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le mercredi 23 novembre 2016 minuit chez
Maître HENDRIX C.
Rue C. CHARLIER, 8
B-5020 FLAWINNE

Tel / Fax : + (32) 081/73.74.10
e-mail : eric.hendrix17@gmail.com